

## SEANCE DU 27 JUIN 2008

Le vingt sept juin deux mille huit, à vingt et heures, s'est tenu au lieu habituel de ses séances le conseil municipal sous la présidence de Laurent BELLOC, Maire.

**Etaient présents** : Mes BENQUET – DEVILARDS – BALUTEAU - DEVE

Mrs VIGNAUD – DELOMBAERDE – GENEVES – LAFFARGUE –  
DOUSSOU - BELLOC

**Etait excusé** : Mr GUIGNARD Dominique

**Secrétaire de séance** : Me BENQUET Véronique

Date de convocation : 20 juin 2008

---

### DELEGUES ELECTIONS SENATORIALES

Dans le cadre des élections sénatoriales du 21 septembre 2008, il y a lieu de procéder au vote de quatre délégués, un titulaire et trois suppléants. Le vote a donné les résultats suivants :

Titulaire	Laurent BELLOC	9 voix pour – 1 nul
1er suppléant	Françoise DEVILLARDS	9 voix pour – 1 nul
2 <sup>ème</sup> suppléant	Jean Baptiste DOUSSOU	9 voix pour – 1 nul
3 <sup>ème</sup> suppléant	Christian DELOMBAERDE	9 voix pour – 1 nul

Le vote se déroulera à Bordeaux.

### AUGMENTATION DES LOYERS COMMUNAUX

Le conseil municipal doit se prononcer sur l'augmentation des loyers communaux à la date du 1<sup>er</sup> juillet 2008. L'indice de référence pour la révision des loyers est de + 1.36%. Pour information, l'indice de référence correspond à la moyenne, sur les douze derniers mois, de l'indice des prix à consommation hors tabac et hors loyers ; cette revalorisation des loyers ne doit pas excéder la variation annuelle de l'indice de référence. Après discussion, l'indice de 1.36% est retenu à l'unanimité avec application au 1<sup>er</sup> juillet 2008 :

### AUGMENTATION TARIFS DE GAZ

La société Antargaz informe de l'augmentation des tarifs de gaz à répercuter sur la vente des bouteilles de gaz. La dernière augmentation date du 1<sup>er</sup> décembre 2007. Après discussion, les tarifs suivants seront appliqués à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008

Petite bouteille	15 €
Moyenne bouteille	28 €
Grande bouteille	75 €

## **POINT PROGRAMMES INVESTISSEMENT**

Monsieur le Maire fait le point sur le projet de rénovation du presbytère. La commission bâtiment s'est réunie avec l'architecte pour déterminer les travaux exacts à réaliser. La commission propose donc au conseil de se prononcer sur les travaux de chauffage, d'isolation, de doublage, d'électricité, de réfection de la partie salle de bains/cellier, d'assainissement et de peinture. Egalement, un logement de substitution devra être proposé à Mr et Me Sturma pendant les travaux. Monsieur le Maire informe qu'il s'est renseigné pour un « algéco sanitaires » et qu'un montant d'environ 3 000 € doit être prévu pour deux mois de location. Monsieur le Maire informe également qu'il a pris contact avec Mr De Angélicis qui souhaite vendre son mobil home; Monsieur le Maire a vu le mobil home qui est dans un très bon état. Après discussion, le conseil municipal se prononce à l'unanimité sur les différents travaux de la rénovation et sur l'achat du mobil home à Mr De Angélicis. Monsieur le Maire est chargé de contacter l'architecte afin de convenir d'une prochaine réunion et définir un montant estimatif des travaux.

Monsieur le Maire donne des détails sur le terrain multi sports et plus particulièrement sur les demandes de subventions. La DGE est accordée pour une somme de 15 263.08 € et Me Des Esgaulx, député, attribue 10 000 €. La subvention du Conseil Général de la Gironde sera décidée en commission permanente du 12 juillet 2008. Les travaux ne débuteront que lorsque la totalité des subventions sera effective.

## **SUBVENTION VOYAGE FIFRES ET TAMBOURS**

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil une lettre d'Olivier MANSEAU, Président de l'association des Fifres et Tambours, sollicitant de la commune une subvention pour le voyage dans les Pyrénées de l'ensemble des musiciens. Le coût du voyage est de 4 105 €. Le conseil municipal attribue à l'unanimité une subvention de 1 000 €. Monsieur le Maire rappelle le spectacle gratuit des fifres et tambours le 12 juillet prochain.

## **VIREMENT DE CREDIT**

Suite à la décision de procéder à l'achat d'un ordinateur, d'un multi fonctions et de deux écrans plats un virement de crédit de 350€ est nécessaire. Le montant total s'élève à 1 823.90€. Ce virement de crédit est adopté à l'unanimité.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Les deux délégués des listes électorales (Mrs Mothes et Planton) doivent être renouvelés. Monsieur le Maire propose Mr Arquey Michel et Mr Delas Michel. Cette proposition est accordée à l'unanimité.
- Monsieur le Maire expose l'étude du réseau d'irrigation pour la sécurité incendie du village ; 5 points d'eau sont retenus. Des incertitudes subsistent quant à l'installation au bourg d'une bâche incendie ou d'un poteau à cause du coût du réseau sous terrain à créer.
- Daniel GENEDES, chargé de la question des cloches de l'église, a reçu les devis des entreprises Bodet (1227€ et 2794€) et HCH (445€ et 2910€). Le conseil décide de surseoir ces remises en état, et de préparer des demandes de subventions auprès des organismes compétents.

- Monsieur le Maire lit un courrier de la classe de CM1/CM2 en voyage scolaire sur le bassin d'Arcachon qui remercie le conseil municipal.
- Monsieur le Maire présente les tarifs de la redevance des ordures ménagères : 121€ pour une personne – 174€ pour deux personnes – 210€ pour les foyers trois personnes et plus – 121€ pour les résidences secondaires. L'usine d'incinération ASTRIA facture 85€ TTC la tonne de déchets incinérés.
- Un arrêté de nomination par voie directe d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe est pris pour Me Nicole ARMAND, agent d'entretien, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée.

Les conseillers municipaux

Le Maire